



Accident non fautif merci de m'aider

Par **Michèle**, le **09/06/2011** à **16:27**

Bonjour,rrnrJe vais faire court : une personne m'est rentré dans la voiture. Celle-ci a le pare-choc déjà abîmé mais suite au choc, c'est le coffre qui ne s'ouvre plus. Le propriétaire de la voiture sort de son véhicule et nous fait savoir qu'elle ne va pas nous payer un nouveau pare-choc : elle s'en va sans remplir le constat. Nous avons un témoins ... un ami qui était dans la voiture, autant dire personne puisque pas pris en compte.rnMon assurance a envoyé des courriers à la partie adverse ainsi qu'à la personne concernée, tout le monde nie en bloc.rnJ'ai toujours eu mes voitures assurées à la MAAF en tous risques jusqu'en Spetembre 2010. depuis, sur les conseils d'un conseillé MAAF et vu l'age de ma voiture je suis passée au tiers. Mal m'en a pris parce que si on m'avait dit que du coup, mon assurance ne faisait plus rien pour m'aider, je serais restée en tous risques.rnAujourd'hui, je suis en colère parce que les "méchants" sont protégés et que les victimes ne sont pas prises en compte.rnJe voudrais un coup de main : est-ce que vraiment je dois laisser tomber l'affaire? Est-ce que cette personne ne doit pas payer???? Jen e veux pas qu'elle me remplace mon pare-choc, je veux juste qu'elle paye sa faute : la réparation de mon coffre qui ne s'ouvre plus.rnJe compte faire part de mon histoire à un service de consommateur et surtout je compte aller plus loin. Je ne sais pas encore comment, sans efreindre les lois ou devenir à mon tour une "méchante".rnMerci infiniment de l'attention que vous portez à mon dossier.rnrnCordialement,rrnrMichèle

Par **OFOULOUX**, le **21/06/2011** à **14:40**

BonjourrrnrVous pouvez contacter une association de consommateur ou un mandataire conseil d'assuré pour ce type de litige.

Par **Michèle**, le **21/06/2011** à **15:03**

Bonjour et merci de votre réponse.
En fait, je profite de ce message pour vous faire savoir que j'ai tout simplement expliqué à mon assurance que cela fait 20 ans que je suis chez eux et qu'ils se débrouillent. Sans quoi, le gouvernement et les associations de consommateurs, ainsi que la presse seront ravis de savoir que dans notre pays, les malhonnêtes sont privilégiés par rapport aux honnêtes gens. J'avais déjà une lettre de prêle pour le procureur de la république, entre autre, puisqu'il s'agit en fait, à la base d'un souci de loi et autre réglementation.
heureusement que cela a fait réagir mon assurance : j'ai obtenu un chèque pour les réparations!
Comme quoi, avoir parfois la grande gueule et se défendre, ça sert!
merci encore de votre soutien,
Cordialement,